



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 GCE03 Soutenir le projet Vers 2035 pour l'été 2025

Date réelle du document: août 9, 2025

Source : exécutif du Conseil général

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

Dans le cadre de l'élaboration, de l'adoption et de la mise en œuvre du plan stratégique (2021), duquel découlent [l'appel et la vision](#) ainsi que le [plan opérationnel stratégique](#), l'exécutif du Conseil général voulait changer le discours de déclin omniprésent dans la vie de l'Église. Les données sont sans équivoque : l'Église connaît une période de décroissance. Les cadres ont la résolution de favoriser une prise de décision fondée sur des données et de montrer la voie en regardant vers l'avenir.

Un récent projet de recherche, qui a comparé les données de 1992 et de 2023 et a fait des projections pour 2035, a confirmé l'expérience anecdotique de la décroissance et a jeté un éclairage nouveau fort pertinent. Les données révèlent l'urgence d'agir (analyser et établir une vision et une stratégie) pour concrétiser un avenir différent – un avenir meilleur – d'ici 2035.

Les interventions envisagées ne sont pas d'ordre structurel : elles visent à changer notre façon de voir les choses et à amener les conseils régionaux à exercer leur influence et leur autorité en partenariat avec le Conseil ecclésial. Elles exigeront une vision et une stratégie d'Église, une intentionnalité, des ressources supplémentaires et une franchise audacieuse.

Pensons aux paroles de Paul aux Corinthiens (2 Corinthiens 3:12 [NFC]) : « C'est parce que nous avons une telle espérance que nous faisons preuve d'une grande franchise. » Il nous est

possible de préserver, voire de développer, des communautés de foi résilientes et inspirées en chemin vers 2035. Mais, pour cela, il faudra un engagement et une collaboration confessionnels dans l'élaboration d'une vision et d'une stratégie fondées sur une analyse solide des données, ainsi qu'une expérimentation et un apprentissage actifs. Cette proposition permet l'essai d'interventions diverses.

2. Quelle est la situation actuelle?

En novembre 2024, les cadres ont utilisé des projections de données pour imaginer des interventions qui nous aideraient à nous écarter de cette trajectoire. L'exécutif du Conseil général s'est joint à la discussion et a invité le secrétaire général à accorder la priorité aux efforts ciblés par le personnel.

L'exécutif a de nouveau abordé la question lors de sa réunion du 7 au 9 mars 2025 et a demandé au secrétaire général de travailler avec les conseils régionaux pour élaborer et exposer clairement une stratégie et un plan de mise en œuvre, qui comprendraient, entre autres, l'essai d'initiatives, et pour établir un plan de mobilisation dans le but d'engager un dialogue au sein de toute l'Église sur l'initiative *Vers 2035*.

Les conseils régionaux ont entrepris le dialogue selon leur propre contexte. Une lettre présentant *Vers 2035* a été transmise à toute l'Église. Une ressource pour orienter les discussions est en cours d'élaboration.

Puisque l'Église ouvre le dialogue sur le sujet, l'exécutif du Conseil général recommande que soit prolongée l'autorisation accordée par le 44e Conseil général :

- Que le 44e Conseil général de 2022, donnant suite à la proposition GCE05 Réalisation du plan stratégique, autorise les conseils régionaux et les communautés de foi à faire l'expérience de nouvelles initiatives ministérielles, à condition que ces initiatives s'inscrivent dans les limites de l'autorité du conseil régional et de la communauté de foi, telles qu'elles sont définies dans les Principes de l'Union, et selon des conditions convenues par le conseil régional et la communauté de foi. Cette autorisation demeurera en vigueur jusqu'à la convocation du 45e Conseil général, au cours de laquelle le secrétaire général communiquera les résultats des expériences à des fins d'information et de prise de décisions, selon ce qui est approprié.

3. Quelle est la recommandation?

L'exécutif demande au 45e Conseil général :

1. de prolonger la proposition GCE05 Réalisation du plan stratégique (2022) pour une période supplémentaire de trois ans (2025 à 2028);
2. d'ajouter le Conseil général comme cadre d'expérimentation supplémentaire.

4. Contexte

En 2006, le 39e Conseil général a lancé un appel à l'Église dans lequel il priait Dieu de « propulser » l'Église vers un avenir « enracin[é] dans notre riche passé », un avenir envisagé par Dieu (**Notre raison d'être**). Depuis sa création, l'Église cherche à s'adapter à son contexte et à incarner sa compréhension de l'Évangile. Les nouvelles réalités qui définissent l'Église, la société canadienne et la communauté internationale nous appellent à renouveler cet engagement.

En 2009, lors du 40e Conseil général, l'Église a entamé un processus visant à préciser sa raison d'être et sa vision. Elle savait qu'elle devait se doter d'une raison d'être claire et de la souplesse nécessaire pour ne pas se contenter de réagir aux nouvelles réalités, mais de pouvoir s'y adapter. Elle a donc commencé à tester de nouvelles avenues : le parcours de candidature, un examen de la formation théologique, la création d'occasions de ministères novateurs au moyen du réseau EDGE et, bien entendu, la mise sur pied du Groupe de travail sur la Révision globale. Le rapport et les recommandations du groupe de travail ont été présentés lors de l'assemblée du 42e Conseil général à Terre-Neuve. Le groupe de travail a recommandé des changements fondamentaux à la structure et aux processus de l'Église. Ces changements sont entrés en vigueur en 2019, et moins d'un an plus tard, survenait la pandémie mondiale de COVID-19. Depuis, la décroissance et les difficultés financières de l'Église se sont poursuivies.

Avec l'adoption du plan stratégique en 2021, duquel découlent l'appel et la vision ainsi que le plan opérationnel stratégique du Bureau du Conseil général, il est devenu de plus en plus évident que d'autres stratégies étaient nécessaires pour assurer l'avenir de l'Église. Le récent projet de recherche, qui a comparé les données de 1992 et de 2023 et a fait des projections

pour 2035, a confirmé non seulement le déclin de l'Église Unie, mais aussi les possibilités, si nous agissons avec intentionnalité, de bâtir un avenir solide. Malgré ce constat, les données révèlent aussi que des paroisses se développent et de nouvelles voient le jour.

Vers 2035 vient préciser le plan opérationnel stratégique actuel et se veut une réponse intentionnelle à certains des défis devant lesquels se retrouve l'Église. Ce projet appelle à une collaboration soutenue et approfondie entre le Conseil ecclésial et les conseils régionaux. Il invite l'Église à repenser ce que signifie être une Église à l'époque actuelle, à faire l'expérience de la promesse d'un « avenir à espérer » (Ésaïe).

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

En 2025, entre 5 et 10 % de l'Église Unie du Canada est à l'image de la diversité raciale et ethnique du pays. La réponse initiale des invitations lancées, par l'intermédiaire de l'initiative de croissance, aux communautés migrantes et francophones n'a été ni plus ni moins qu'extraordinaire.

En plus de contribuer à l'intensification de l'invitation sous d'autres formes, cet investissement peut nous aider à apporter un soutien plus complet à ces communautés émergentes, ainsi qu'à soutenir les communautés de foi existantes qui grandissent en accueillant les chrétiens et chrétiennes que Dieu a guidés vers leurs quartiers et en leur tendant la main.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général

Veuillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- Ne prendre aucune action en ce moment

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: **Proposition**

General Council: **GC45**

Organisme d'origine: **l'exécutif du Conseil général**